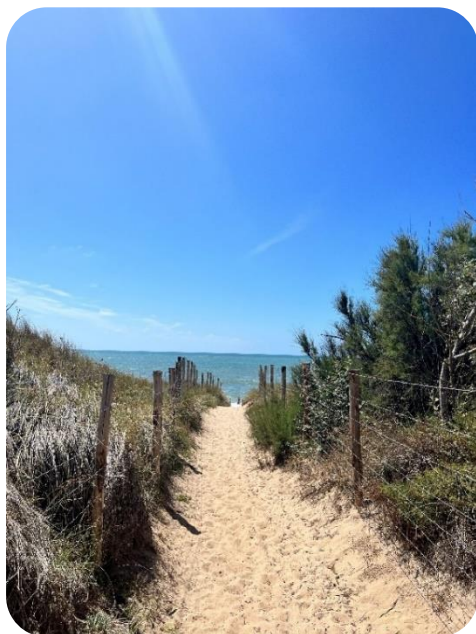


Flash actu

Août 2023



INSTANCES PARITAIRES

Jeudi 21 septembre 2023 : Réunion du Comité social territorial, des Commissions administratives paritaires et de la Commission consultative paritaire.

SANTE

Mardi 5 septembre 2023 : Réunion du Conseil médical en formation restreinte.

Mardi 19 septembre 2023 : Réunion du Comité médical en formation restreinte.

Mercredi 20 septembre 2023 : Date limite de dépôt des dossiers pour la réunion du Conseil médical en formation plénière du vendredi 20 septembre 2023.

Vendredi 22 septembre 2023 : Réunion du Conseil médical en formation plénière.

Jeudi 28 et vendredi 29 septembre 2023 : Le Centre de Gestion sera au Carrefour des communes à Saintes pour présenter son offre de service et les résultats de l'enquête réalisée auprès des secrétaires de mairie.



SOMMAIRE

Vie du Centre de Gestion	3
Webinaires	3
Actualités juridiques	3
Recrutement d'un agent contractuel : mise en ligne de fiches pratiques	3
Réforme des retraites : nouvelles mesures applicables	3
Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle : attente d'un décret d'application spécifique à la fonction publique territoriale	3
GIPA : prolongement de l'indemnité pour l'année 2023	3
Frais de transport en commun domicile-travail : modification du taux de prise en charge des employeurs publics	4
Don de jours de repos : élargissement du dispositif au bénéfice des agents civils en tant que sapeurs-pompiers volontaires	4
Référént déontologue des élus : publicitation d'un guide par la DGCL	4
Observatoire de l'Emploi	4
Recueil du rapport social unique 2022 : prolongation de la campagne	4
Emploi - Remplacement	5
Emploi	5
Remplacement	5
Santé	6
Contrat d'assurance statutaire	6
Cellule handicap	6
Prévention des risques psychosociaux : création d'une nouvelle adresse mail	6
Statut	7
Instances paritaires	7
Prévention	7
Réseau des préventeurs de la Charente-Maritime	7

Vie du Centre de Gestion

Webinaires

➤ Actualité statutaire

Le Centre de Gestion propose, le lundi 2 octobre 2023 de 10h30 à 12h00, une réunion virtuelle ayant pour thématique l'actualité statutaire.

[Un formulaire](#) est mis à votre disposition pour vous inscrire avant le mercredi 27 septembre 2023.

Actualités juridiques

Recrutement d'un agent contractuel : mise en ligne de fiches pratiques

Nous mettons à disposition des fiches pratiques détaillant l'ensemble des étapes à mettre en œuvre dans le cadre du recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent ou permanent.

Ces documents sont téléchargeables sur le site internet du Centre de Gestion dans la rubrique « [documentation](#) ».

Réforme des retraites : nouvelles mesures applicables

Six nouveaux décrets ont été publiés au Journal officiel du 11 août 2023 dont vous trouverez les principales mesures [en cliquant ici](#).

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle : attente d'un décret d'application spécifique à la fonction publique territoriale

Une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle a été instaurée au profit des agents des fonctions publiques d'Etat et Hospitalière par [le décret n°2023-702 du 31 juillet 2023](#).

Cette prime doit faire l'objet d'un décret d'application spécifique à la fonction publique territoriale qui devrait paraître à la rentrée. Dans l'attente de sa parution, les collectivités territoriales et les établissements publics ne peuvent donc pas délibérer en la matière.

GIPA : prolongement de l'indemnité pour l'année 2023

[Le décret n° 2023-775 du 11 août 2023](#) proroge la garantie individuelle du pouvoir d'achat pour l'année 2023 pour la période de référence du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2022.

[Un arrêté du 11 août 2023](#) fixe les éléments de calcul de l'indemnité GIPA 2023 :

- taux de l'inflation : + 8,19 %
- valeur moyenne du point en 2018 : 56,2323 euros
- valeur moyenne du point en 2023 : 57,2164 euros

[La note d'information](#) relative à la GIPA a été mise à jour sur le site internet du Centre de Gestion.

Frais de transport en commun domicile-travail : modification du taux de prise en charge des employeurs publics

[Le décret n° 2023-812 du 21 août 2023](#) a modifié le taux de prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux frais de transport en commun domicile-travail.

A compter du 1^{er} septembre 2023, la prise en charge de l'employeur s'élève au trois quarts (75%) des titres d'abonnement.

La limite du plafond aligné sur l'évolution des tarifs du syndicat des transports d'Ile-de-France est toujours applicable.

[La note d'information](#) relative aux frais de transport en commun domicile-travail disponible sur le site du Centre de Gestion a été mise à jour.

Don de jours de repos : élargissement du dispositif au bénéfice des agents civils en tant que sapeurs-pompiers volontaires

[Le décret n°2023-774 du 11 août 2023](#) a élargi le dispositif de don de jours de repos en créant un nouveau motif pour les agents, fonctionnaires en activité et contractuels de droit public, ayant un engagement au titre de sapeur-pompier volontaire.

Il est précisé que sont applicables les modalités déjà existantes en matière du don de jours de repos tout en encadrant la durée maximale de congé ainsi que les pièces justificatives.

[La note d'information](#) relative au don de jours de repos a été mise à jour.

Référent déontologue des élus : publication d'un guide par la DGCL

[Ce guide](#) relatif à la désignation du référent déontologue de l' élu local arrive après le lancement d'une réflexion par le Centre de Gestion qui avait sollicité l'AMF 17 sur la possibilité d'une mise à disposition mutualisée.

Il est finalement recommandé aux collectivités désireuses d'être accompagnées dans la désignation de leur propre référent déontologue, de prendre directement l'attache de l'AMF : juridique@maires17.asso.fr

Observatoire de l'Emploi

Recueil du rapport social unique 2022 : prolongation de la campagne

La date limite de transmission du Rapport Social Unique 2022 (RSU) était initialement fixée au 29 septembre 2023.

Afin de permettre à l'ensemble des collectivités de répondre à leur obligation, le Centre de Gestion de la Charente Maritime prolonge la période de saisie jusqu'au **31 octobre 2023**.

La saisie se fait en ligne sur l'application www.donnees-sociales.fr.

En cas d'import de vos 12 DSN sur l'application, les informations importées doivent être tout particulièrement vérifiées car elles sont susceptibles de comporter des erreurs. Vous pouvez consulter la note sur les points de vigilance en cliquant [ici](#).

Le support de présentation des deux webinaires organisés par le Centre de Gestion les 8 et 13 juin 2023 est disponible en cliquant [ici](#).

Pour toutes questions ou difficultés rencontrées, vous pouvez contacter Emilie LETRANCHANT au 05.46.27.47.12. ou écrire à rsu@cdg17.fr.

Emploi - Remplacement

Emploi

➤ Les Thématiques du Centre de Gestion

Le Centre de Gestion organise les « Thématiques du Centre de Gestion 17 » pour accompagner les anciennes et anciens stagiaires de la formation Secrétaire de Mairie dans leur parcours professionnel.

La prochaine thématique abordée est celle des biens vacants sans maître. Les différentes réunions se dérouleront comme suit :

- Le 14 septembre 2023 :
 - à 10h à Montlieu La Garde
 - à 14h30 à Jazennes
- Le 21 septembre 2023 :
 - à 10h à Tonnay-Boutonne
 - à 14h30 à Virson

L'inscription à ces réunions, dont le nombre de places est limité, se réalise via [un formulaire](#).

Le cas échéant, les places restantes pourront être occupées par les secrétaires de mairie souhaitant participer.

Pour plus de renseignements, nous vous remercions de prendre l'attache de Sidonie SENE : emploi@cdg17.fr

Remplacement

➤ Transmission des informations de paie

La date limite de transmission des informations pour la paie du mois de septembre 2023 est fixée au **vendredi 8 septembre 2023**.

Les informations sont à transmettre à l'adresse mail suivante : remplacement@cdg17.fr .

➤ Nouveauté : mise en ligne d'un état récapitulatif des heures complémentaires et/ou supplémentaires

Le Centre de Gestion poursuit sa démarche d'harmonisation des procédures.

Aussi, lorsqu'un contractuel mis à disposition auprès de la collectivité d'affectation réalisera des heures complémentaires et/ou supplémentaires, [l'état récapitulatif](#) devra être complété uniquement suivant le modèle mis à disposition par le Centre de Gestion.

Ce document devra être signé par le représentant de la collectivité d'affectation et transmis par courriel au service Remplacement à l'adresse mail suivante : remplacement@cdg17.fr en même temps que les variables de paie.

Santé

Contrat d'assurance statutaire

➤ Frais de gestion du Centre de Gestion

La campagne de collecte des frais de gestion du Centre de Gestion émis dans le cadre de la gestion du contrat d'assurance groupe statutaire est en cours depuis le mois de juin.

Pour mémoire, conformément à la convention de gestion signée par chaque adhérent avec le Centre de Gestion lors de l'adhésion, l'appel de frais est émis sur la base des éléments de masse salariale déclarés par la collectivité sur son bulletin d'adhésion et ce, sur la durée du marché.

Ce principe connaît une exception s'il existe une variation intervenant sur la masse salariale assurée par contrat de plus ou moins 20%.

L'équipe assurance du pôle santé est à votre écoute pour toute information complémentaire sur assurances.groupe@cdg17.fr.

Cellule handicap

➤ Renouvellement du partenariat entre le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) et le Centre de Gestion



Le Centre de Gestion a soutenu le 7 juillet dernier devant le comité d'engagement régional du FIPHFP son projet de renouvellement de convention avec le FIPHFP actif depuis 2009.

C'est sur un vote unanime que le comité du FIPHFP a validé ce projet pour les exercices 2023-2025, afin de soutenir les actions de terrain du Centre de Gestion en faveur de l'insertion et du maintien dans

l'emploi de personnels en situation de handicap dans les établissements et collectivités de notre territoire (apprentissage, missions temporaires supérieures à 6 mois, recrutements statutaires, aménagements de postes et reclassements).

Prévention des risques psychosociaux : création d'une nouvelle adresse mail

Nous vous informons de la création d'une nouvelle adresse mail concernant vos demandes en lien avec la prévention des risques psychosociaux et la santé mentale au travail : rps@cdg17.fr

Nous vous remercions de l'utiliser dans le cadre de vos demandes d'information, de conseil et d'accompagnement en exposant succinctement la situation qui fait l'objet de votre sollicitation (les protagonistes, les éléments de contexte ainsi que vos attentes). Nous pourrions ainsi prendre contact avec vous par retour de mail et/ou par téléphone sur la base des éléments communiqués.

[Cliquer ici](#) pour accéder à l'espace dédié sur les accompagnements proposés.

Statut

Instances paritaires

- Promotion interne 2023 : fin de la saisie des dossiers

La période de saisie des dossiers a pris fin le 22 juillet 2023. Les dossiers déposés sont en cours d'instruction.

Les listes d'aptitude seront établies à la fin du mois de septembre, avec effet au 1^{er} octobre 2023.

Pour connaître la suite donnée à vos propositions d'inscription sur liste d'aptitude, vous pouvez consulter l'état de vos dossiers dans votre espace [Agirhe RH](#).

Prévention

Réseau des préventeurs de la Charente-Maritime

Une rencontre s'est déroulée à Périgny le 23 juin 2023.



Elle a été l'occasion d'aborder divers thèmes portant sur le rôle et les missions d'un animateur TM'SCAPE, les actions « Prévention » menées par la Mutuelle Nationale Territoriale et une présentation sur les équipements de protection individuelle durables.